

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	66 (1937)
Heft:	14
Rubrik:	Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle : Cours complémentaires : Indications spéciales.*

— *Partie non officielle : Quelques réflexions sur l'enseignement des sciences naturelles.* — *Quelques moyens propres à améliorer le style de nos élèves.* —

Vers un programme de dessin. — *La géographie par l'actualité au cours complémentaire.* — *Bibliographie.* — *Société des Institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Cours complémentaires : Indications spéciales

La lecture.

La lecture joue un rôle de premier plan dans la vie intellectuelle. Aux cours complémentaires, nous ne pouvons pas l'ignorer et nous devons nous efforcer de donner au jeune homme le goût de la lecture, à lui faire comprendre qu'il peut, par elle, développer et élargir son instruction, affirmer ses convictions, former son caractère par l'exemple de ceux qui remplissent leur devoir au service de leur pays, de l'humanité, et connaître les faits saillants de la vie politique, religieuse et économique de son pays, à laquelle il va désormais participer.

Le journal étant, de nos jours, un élément quasi indispensable de la vie sociale, il est tout indiqué que l'on apprenne à le lire dans les cours complémentaires.

L'instituteur et les jeunes gens y trouveront des récits captivants, les découvertes les plus récentes de la science, la description des phénomènes de la nature, la relation de tous les faits intéressants de la vie de notre pays de Fribourg, de la Suisse, de l'Europe et de l'univers. Le journal est la plus attrayante et la plus vivante des lectures, parce qu'il est toujours d'actualité.

A chaque séance, pendant le temps consacré à la langue maternelle, les jeunes gens s'exerceront au compte rendu de leurs lectures de la semaine ou résumeront un article qui les aura intéressés.

De son côté, en fonction du travail prévu, l'instituteur pourra remettre à chacun de ses élèves un article qu'il aura recueilli personnellement. Ce texte servira à un exercice de lecture et fera l'objet d'un compte rendu oral ou écrit.

Pour les branches civiques et professionnelles on y trouvera une matière aussi abondante qu'intéressante et variée.

Il n'est nullement question de lire tous les articles collectionnés. L'instituteur fera dégager de ceux qu'il aura choisis, après lecture faite en classe ou à domicile, l'idée saillante présentant un réel intérêt au point de vue intellectuel et éducatif.

Les annonces — communications officielles, offres d'emplois, etc.— les événements économiques et professionnels offriront des sujets pleins d'attrait, variés et pratiques, à la rédaction d'une lettre.

Pour une lecture de longue haleine, la bibliothèque paroissiale ou communale, la bibliothèque pour tous, à Fribourg (B. P. T.), fourniront des ouvrages en rapport avec le goût, les aptitudes, la profession et les aspirations des jeunes gens.

D'autre part, certains instituteurs ont fait preuve d'une louable initiative en créant une petite bibliothèque scolaire. Avec l'appui compréhensif et généreux du curé de la paroisse, des autorités, nous ne doutons pas que ces exemples ne se généralisent très rapidement.

Enfin, pour faciliter la tâche de l'instituteur, nous ne pouvons mieux faire que de conseiller la *lecture méditée* de l'ouvrage du Dr Dévaud, *Lire, Parler, Rédiger*. (Librairie de l'Université, Fribourg, 2^{me} édition.)

L. M., *insp.*

La rédaction.

L'exercice de rédaction le plus important sera *la lettre*. Chaque élève doit être capable de rédiger : *a)* une lettre familiale ; *b)* une lettre d'affaires ; *c)* un compte rendu ou procès-verbal d'une séance ; *d)* une annonce de journal ; *e)* un télégramme.

Les sujets seront tirés des leçons données sur chaque branche du programme, des actualités et des besoins spéciaux du milieu

local. Quelques lettres-types seront écrites sur papier petit format et enveloppes commerciales. Clarté, simplicité, précision, concision, telles sont les qualités à obtenir.

La concentration est recommandée ; d'une leçon de géographie sur un pays voisin, il sera naturel de tirer : *a)* lettre au conseil communal pour demander l'acte d'origine ; *b)* à la police cantonale pour le passeport ; *c)* à une agence de voyages pour différents renseignements, etc. Un accident, une mise, un drainage, une construction, etc., fourniront matière à des lettres très pratiques.

Les annonces seront découpées par les élèves et collées dans leur cahier. On les commenterà, on les imitera.

La plupart des élèves sont faibles en rédaction et en orthographe. En vue des progrès à réaliser dans ce domaine, il y a lieu d'être exigeant au sujet du langage, en ne laissant jamais passer des réponses incorrectes quant à la forme et de ne pas craindre de *consacrer le temps nécessaire à la correction* lors de la remise des cahiers aux élèves. Les fautes serviront à rappeler les règles élémentaires de grammaire.

On comparera les travaux. Une lettre soignée opposée à une autre incorrecte et remplie de fautes d'orthographe. Si c'est une demande de place, quel effet produira chacune de ces lettres ? Cette comparaison frappera l'esprit des élèves et excitera en eux le désir de se perfectionner en rédaction.

Les exercices d'élocution.

Présenter un conférencier, le remercier, ouvrir une séance, clore une séance, saluer des invités, etc., rendront d'incontestables services à notre jeunesse et contribueront au progrès que nous recherchons en rédaction. *J. B., insp.*

L'histoire.

L'enseignement se fera, avant tout, par le procédé interrogatif, les élèves connaissant déjà la plupart des faits.

Les leçons ne seront toutefois pas un simple rappel des faits. Le principal sera de faire comprendre au jeune homme l'enchaînement des événements et leurs répercussions, de lui faire tirer les conséquences que ces faits ont eues et ont encore dans l'évolution politique, économique, sociale et religieuse de notre pays. Le but à atteindre restera éducatif et patriotique.

L'étude de la période contemporaine sera plus soignée et plus détaillée que celle des autres périodes ; d'abord, parce que ses événements plus rapprochés intéresseront davantage les jeunes gens ; ensuite, parce qu'ils feront mieux comprendre notre époque et la situation actuelle. L'étude des divers courants politiques, économiques et sociaux du XIX^{me} et du XX^{me} siècle concourra puissamment à la formation civique et sociale du jeune homme.

L'étude par le maître de la brochure *Le dix-neuvième siècle* lui permettra d'orienter son enseignement dans cette direction et d'amener les jeunes gens à un modeste raisonnement des faits et à une vue claire de leurs conséquences, en traitant les questions fondamentales, comme le recommandait le N° 13 de la page 203, *Bulletin pédagogique* de novembre 1936 : « De façon simple, vivante, pratique, éducative et patriotique. »

La formule des centres d'intérêts sera appliquée à l'enseignement de l'histoire ; on liera l'étude de l'histoire à celle de la géographie et de l'instruction civique. Il est de toute évidence, en effet, que l'histoire présente plusieurs points communs à la géographie et à l'instruction civique. L'étude de la domination romaine, des invasions des barbares, des prédications du christianisme correspondra en géographie à l'étude des races, des langues, des religions, bref, de la population. L'étude de la longue période troublée de la féodalité allemande chez nous expliquera la formation des villes, l'étude du milieu local. La période contemporaine sera en rapport direct avec le programme d'instruction civique ou même avec l'étude géographique des grands pays qui nous entourent. L. C., *insp.*

La géographie.

On utilisera la revue illustrée, les cartes géographiques, les collections de vues, de paysages, les prospectus de voyage. L'enseignement devient plus vivant et plus profitable si on sait le discipliner par une méthode claire et précise. Une préparation minutieuse des leçons est absolument nécessaire. Elle se fera au cours de l'année, en collectionnant des cartes postales, des coupures de textes, de gravures dans les journaux et les revues. Pour accentuer l'actualité, on recueillera, dans les faits courants, ce qui peut convenir à la leçon qui va venir.

La méthode qui nous paraît convenir le mieux est celle de la vie réelle. On voit le mieux son pays en suivant la route, en observant ce qui se trouve à droite, à gauche, devant nous, nous apprendrons ainsi à nos élèves à parcourir le pays en touristes observateurs et avisés.

Au point de vue pratique, nous pensons que l'on pourrait procéder de la manière suivante.

Si nous envisageons la leçon consacrée à notre canton, nous prendrons la capitale, Fribourg, comme point de départ ; on suivra successivement chacune des grandes routes qui rayonnent autour de la capitale en indiquant les districts qu'elles traversent, les principales localités qu'elles desservent, les lignes de chemin de fer qu'elles suivent ou rencontrent, les rivières qu'elles côtoient, les lacs qu'elles longent, les vallées qu'elles contournent, les montagnes vers lesquelles elles se dirigent, les langues parlées, les occupations et particularités propres à chaque contrée. Les *Voyages en pays de Fribourg*, de

M. l'inspecteur L. Maillard, fourniront un choix excellent d'illustrations qu'on aura soin de situer exactement au cours de la leçon.

La première leçon sur la Suisse aurait pour objet une répétition au sujet des contrées desservies par la route Genève-Lausanne-Sion-Furka-Simplon. Chaque nom prononcé est immédiatement repéré sur la carte. Ensuite, on complète en parlant des cantons, des chemins de fer, du lac et des rivières, de quelques vallées, cols et sommets, des produits du sol, des diverses industries. Pour fixer les connaissances, quelques minutes seront prévues pour relever le résumé du tableau noir.

Dans la première leçon relative aux pays étrangers, nous nous occuperions de l'Europe méditerranéenne ou Europe méridionale. Journaux et revues abondent en articles et vues sur cette partie du continent qui occupe, cette année, le premier plan de l'actualité. Pour familiariser les élèves avec une notion de grande actualité, nous imaginerons un voyage en avion de Genève à Marseille. Par analogie, nous indiquerons comment et où on peut aller par la voie des airs, en partant de Genève, Berne ou Zurich. On consultera, à ce sujet, l'indicateur aérien officiel suisse qui est délivré gratuitement par toutes les agences de voyages.

M. B., *insp.*

L'instruction civique.

L'enseignement de cette branche est, en l'absence de manuel, exposé à s'égarter, si le maître ne se trace pas une sorte de calendrier des événements qui se déroulent au cours de l'an. Le problème nous paraît se poser comme suit :

1. Rechercher, grouper, collectionner et retenir les faits intéressant cette branche, au fur et à mesure qu'ils se produisent ;
2. Organiser ensuite simplement, mais pratiquement, cet enseignement.

1^{er} point.

Durant l'année, nous voyons défiler un grand nombre d'événements de notre vie civique : les assemblées communales diverses (bourgeoises, contribuables, paroissiales). C'est le moment propice pour attirer l'attention sur la raison d'être de ces assemblées, sur leur convocation et sur les tractanda habituels : comptes, budgets, impôts, corvées, élections. D'autres sont plus rares : demandes de réception bourgeoise, constructions, drainage, achat important (pompe à incendie, terrain), vente, échange, emprunt, élections partielles.

Toutes ces questions seront traitées avec prudence, en toute objectivité ; le maître doit ici s'abstenir de vouloir juger les questions à l'ordre du jour.

Le conseil communal a aussi son activité : il nomme son syndic, son secrétaire, son boursier et d'autres fonctionnaires encore ; on connaît la date des mises qu'il décide, les ordres de corvées, l'ouverture des chantiers en forêt, les règlements élaborés ; on sait comment

on va s'y prendre pour l'entretien des forêts, des chemins ; on connaît la date des mises de fleuries, etc.

Durant l'année, le maître notera au fur et à mesure la suite de ces événements et il les reprendra au moment opportun.

En novembre, le Grand Conseil se réunit et en décembre les Chambres fédérales.

Le Conseil d'Etat est actif ; il a deux séances ordinaires hebdomadaires ; les principales décisions sont publiées par les journaux : nominations, autorisations, subsides, etc.

Certaines périodes électorales laissent une trace ineffaçable dans les esprits : telle est celle de 1936 pour le renouvellement du législatif et de l'exécutif fribourgeois. Rappeler cette lutte, c'est fixer une époque ; indiquer la durée des fonctions, c'est établir la fin de la législature et c'est dire à la jeunesse qui suit cet exposé qu'au prochain renouvellement du mandat de ces autorités, elle fera partie du corps électoral.

Notre presse ne se limite pas aux affaires purement fribourgeoises ; elle résume fréquemment ce qui se passe dans nos cantons suisses, voire à l'étranger. Ce qui paraît intéressant, utile, est conservé.

Au printemps, les Landsgemeinde des cantons de la Suisse centrale tiennent leurs assises. La lecture d'articles consacrés à ces réunions est instructive si elle est accompagnée de judicieuses indications.

2^{me} point : *L'organisation.*

Le matériel d'abord. Tout journal qui reflète l'esprit chrétien et patriotique peut nous être utile. Nos principaux journaux fribourgeois servent ces principes. Ce qu'ils publient deviendra le point de départ de nos leçons.

Puis, il y a la presse professionnelle. La *Feuille officielle* nous donnera d'utiles renseignements. Les almanachs, les revues illustrées, l'*Echo illustré* surtout, les *Etrennes fribourgeoises*, le journal le *Radio*, les prospectus nombreux du tourisme, etc., qui publient tous un beau choix de photos de nos principales manifestations civiques, patriotiques, religieuses et sportives, ces publications nous seront d'un grand secours.

Il se trouvera bien, parmi les jeunes gens qui suivent le cours, l'un ou l'autre abonné à ces revues. Ils ne refuseront pas de les apporter en classe pour rendre service au maître, compléter ses informations et rendre service aux camarades. C'est de la bonne solidarité à cultiver.

Un cours un peu nombreux pourrait être divisé en groupes dont chacun s'occupe de questions déterminées. Ainsi, nous aurions le groupe des affaires fédérales, celui des affaires cantonales et un troisième des affaires communales et paroissiales. Chaque groupe ferait, tous les jeudis ou toutes les quinzaines, un rapport sur son

activité et ses recherches. Ce rapport mentionnerait brièvement les principaux faits qui se sont écoulés. Le rapporteur y mettrait le sceau de son appréciation personnelle. A cette occasion, le maître guiderait le jugement de ses élèves, le redresserait et engagerait son auditoire à ne pas se contenter des solutions toutes faites, mais à réfléchir sur la valeur qu'elles présentent.

Le groupe des affaires fédérales trouvera une abondante documentation dans les journaux politiques. Celui des affaires cantonales puisera ses renseignements dans la *Feuille officielle* et les comptes rendus des Directions, toute littérature qu'il obtiendra au Bureau communal et qu'on lui remettra volontiers s'il sait en prendre soin et restituer à son temps les documents prêtés.

Pour les affaires purement communales, le pilier public est une mine à exploiter. On y trouve les arrêtés du Gouvernement, le tableau de mise sur pied des différentes unités de l'armée suisse, la date des mises publiques, les dates de la perception des impôts cantonaux, communaux et paroissiaux, de la perception de la taxe de l'assurance des bâtiments, de la taxe militaire, la convocation des assemblées, les jours utiles pour accomplir les corvées communales, les soumissions qui s'annoncent, les drainages qu'on entreprend, les réparations qui vont s'effectuer et tous renseignements utiles à connaître.

Méthode.

Distinguons deux voies à suivre :

1. Découper des articles, des vues, des annonces et recherche de la documentation par le maître et par les jeunes gens ;
2. Division de la classe par groupes s'intéressant chacun à une étude spéciale.

Première voie. Si le maître prépare avec les élèves la documentation nécessaire, il procédera comme suit :

- a) Les textes seront présentés aux élèves ; ceux-ci les liront (lecture silencieuse ou lecture à haute voix). Ils noteront ce qui leur paraît devoir être éclairci ;
- b) Une discussion est ouverte sur le texte qui vient d'être lu ; le maître la dirige et évite de lui laisser prendre une fausse route. Présenter les dessins, les vues, les croquis, les photos ;
- c) Le maître fournit les explications complémentaires et propose une conclusion ;
- d) Comme application, dans un cahier spécial ou dans le cahier de devoirs, en dernière partie, les élèves résument la leçon et y ajoutent une réflexion personnelle, ainsi que les dessins et croquis qu'ils sont à même de reproduire ou de constituer.

Deuxième voie. Si un groupe présente le résultat de ses recherches, de son travail, il y a lieu de prévoir un rapporteur qui présentera son rapport verbalement ou par écrit. Il indiquerait alors :

- a) Le sujet, la question qui va faire l'objet de sa communication ;
- b) Il présenterait ensuite son rapport en indiquant d'abord les faits qui ont été étudiés et en donnant de ces faits une appréciation personnelle ;
- c) La discussion intervient ; le maître la dirige discrètement et amène à une discussion. Présentation de dessins, vues, croquis, photos ;
- d) Application : reproduction du travail qui vient de se faire oralement ; y ajouter toute documentation intuitive intéressante.

Un excellent moyen consiste à recueillir dans un album-cahier tout ce qui peut être utile à la compréhension des idées civiques et en favoriser la mémorisation. Le tout est rangé par ordre, selon les pouvoirs ; on peut y ajouter du texte bien écrit, proprement présenté et, éventuellement, quelques croquis de situation : plan sommaire du village, situation des forêts, du réservoir d'eau, des terrains communaux, des bouches d'hydrants, de la gravière, etc. Les vues (cartes postales) y trouveront aussi leur place pour ce qui concerne le canton et la Confédération.

Les notions à inculquer seront basées sur les données de la géographie et de l'histoire. Les faits familiers aux jeunes gens et interprétés habilement par le maître en diront plus que les meilleures définitions.

A. R., *insp.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Quelques réflexions sur l'enseignement des sciences naturelles

Les plantes dorment

Durant les journées raccourcies de l'automne et de l'hiver, les rayons obliques du soleil n'ont plus assez de chaleur pour dissiper les brouillards. Les jours se succèdent froids et humides, et même dans les périodes ensoleillées et chaudes, dès que le soir vient, la température s'abaisse, la terre rayonne aussitôt la chaleur reçue, les nuits sont froides, le sol gèle. Dans la campagne, les forêts et les taillis, les vergers et les buissons perdent leurs feuilles, les herbes se fanent, les prés jaunis font de grandes taches sales. Seule la neige, bienfaisante, dissimulera sous sa blancheur la tristesse et l'engourdissement de la nature.

Mais, sous cet engourdissement apparent se cache une vie profonde et mystérieuse, qui se concentre et se défend contre toutes les forces hostiles acharnées à la détruire.

En effet, les plantes sont étroitement soumises aux conditions du milieu dans lequel elles se trouvent plongées, mais elles sont, par ailleurs, merveilleusement organisées pour s'adapter aux variations de ces conditions. Elles ne peuvent vivre sans eau, elles ne peuvent